

# *Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois*

**Séance du 17 juillet 2025**

L'an 2025 et le 17 juillet à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 9 juillet 2025.

Date de la convocation : 9 juillet 2025

Date d'affichage : 9 juillet 2025

**Délibération N° 17-07-2025 / N°141**

Etaient présents les membres en exercice : 66

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdrel, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Pascal Hemery, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Hubert Dingreville, Benoit François, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michehl Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 16

Membres votants : 89

Absents : Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Sylvie Gabez, Jacques Nick, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Christian Boucly, Patrick Dekeyser, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Magalie Jonard, Alexandre Decry, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Stéphane Locquet suppléé par Maxime Desaulty, Jean-Pierre Marocchini suppléé par Jonathan Rogez, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne.

Absents excusés : Pascal Mestan, Guy Vasseur, Philippe Lefebvre, Olivier Gallet, Damien Bricout.

Absents ayant donné procuration : Sébastien Bertout procuration à Alexandre Hulot, Florence Dambreville procuration à Philippe Duez, Michel Petit procuration à Marie Bernard, Julien Bellengier procuration à Jean-Marie Dufay, Pierre Cuvillier procuration à Monique Debeaumont, Vincent Lacroix procuration à Jean-Paul Hemery, Romuald Delattre procuration à Freddy Balavoine, Nicolas Capron procuration à Stéphane Gomès, Raymond Lavigne procuration à Christian Thilliez, Murielle Roussel procuration à Catherine Libessart, Gérard Nicolle procuration à Michel Seroux, Roland Descamps procuration à Hugues Legoux, Joël Toursel procuration à Jean-François Varoqui, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux, André Bouchind'homme procuration à Jacques Thellier, Louis Lambert procuration à Maurice Soyez.

**Secrétaire de séance : Michel ACCART**

**Titre de la délibération : Reconstitution des ateliers Mémoire et des Séances d'Activités Physiques Adaptées**

Monsieur le Président propose de poursuivre les séances d'Activités Physiques Adaptées ainsi que les ateliers mémoire proposées chaque semaine aux seniors du territoire, en partenariat avec l'association Siel Bleu.

Actuellement, les séances ont lieu sur les communes d'Avesnes le Comte, Beaufort Blavincourt, Monchy au Bois, Savy Berlette et Warlus.

En 2025, les séances d'APA ont compté 108 adhérents et les ateliers mémoire 44 adhérents.

Monsieur le Président rappelle que les adhérents à ces cours paient actuellement un montant de cotisation annuelle de :

- 57€ pour l'APA pour les habitants de la Communauté de Communes
- 47€ pour les ateliers Mémoire pour les habitants de la Communauté de Communes

(Un tarif extérieur est proposé 114€ pour les séances d'APA et 94€ pour les ateliers Mémoire)

Lors du comité de pilotage Bien Vieillir, des retraités ont fait part des difficultés financières pour s'inscrire à ces deux activités devant choisir l'une ou l'autre. Des communes ont fait part de leur souhait de pouvoir disposer de ces ateliers sur leur commune. Un dossier de demande de financement auprès de la Conférence des Financeurs a été déposé afin de répondre à ces deux problématiques.

L'association Siel Bleu a établi un devis d'un montant de 31 120€ comprenant au total 235 séances d'APA, 235 séances d'ateliers mémoire, une conférence sur la prévention de chutes et une offre de découverte de 14 séances pour 3 nouvelles communes du territoire.

La Conférence des Financeurs a accordé une subvention d'un montant de 19000€ pour permettre de poursuivre ces ateliers de Septembre 2025 à Août 2026. Monsieur le Président précise que cette subvention vise à permettre de diminuer le prix d'adhésion à 60€ pour les retraités qui souhaitent participer à ces deux ateliers mais également de proposer des séances découverte sur trois nouvelles communes. Les séances de découverte comprennent 7 séances APA et 7 séances mémoire. Une participation de 15€ est demandée aux retraités.

Dans le cadre du comité de pilotage, des retraités ont exprimé le souhait de conserver également les anciens tarifs pour les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas participer à ces deux activités.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'opération du Contrat Local de Santé « Promouvoir et diversifier l'offre de prévention auprès des personnes âgées ».

Suite à l'attribution de la subvention de la Conférence des Financeurs et à l'avis favorable du Bureau en date du 9 juillet 2025, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de poursuivre le partenariat avec l'association Siel Bleu et d'accepter le devis de 31 120€
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette action
- de créer deux nouveaux tarifs : 15€ pour les participants à l'offre découverte (Hors CCCA 30€) et un tarif unique de 60€ pour les participants s'inscrivant simultanément aux ateliers Mémoire et APA (Hors CCCA 120€)

Le Président



Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 24/07/2025 et publication ou notification du 24/07/2025

